



RESSOURCES SPORTIVES



Modalités de mobilisation des ressources

En complément des subventions attribuées pour les actions sport **Isère Collégiens**, le service jeunesse et sport du Département propose des ressources techniques clés en main, mobilisables tout au long de l'année et autant que nécessaire à la réalisation de vos projets. Ces ressources sont gratuites pour votre collège, car accompagnées par le Département, directement auprès des structures.

■ Où rédiger vos demandes de ressources ?

Afin de permettre une valorisation des dispositifs et de faciliter l'inventaire des demandes, les ressources doivent être sollicitées via l'application P12C, au moment de votre candidature **Isère Collégiens**.

■ Combien de demandes ?

Vous pouvez réaliser autant de demandes que vous le souhaitez, le nombre de ressources par collège n'est pas limité. De même, les ressources sollicitées ne doivent pas nécessairement avoir de lien avec les actions Isère Collégiens auxquelles vous candidatez. Toutefois, si le Département n'est pas en mesure de répondre à l'ensemble des demandes, les collèges dont la ressource vient en appui d'une action Isère Collégiens, seront prioritairement contentés.

■ Mobilisation des ressources par le Département

La réservation des ressources et leur mise en œuvre s'effectue en lien avec le référent départemental identifié au sein de ce livret pratique. Vous devez impérativement vous assurer de la disponibilité de la ressource auprès de son référent avant de programmer votre projet.

« Portail sport » du Département

Retrouvez les actions Isère Collégiens sur le portail sport du Département : <https://sport.isere.fr/colleges>



Ressources sportives disponibles

Voici le récapitulatif des ressources sportives que vous pouvez solliciter :

Sport santé.....	3
■ Atelier "montres connectées et fonctionnement du corps à l'effort"	3
■ Atelier sur le thème du sommeil.....	3
■ Découverte d'activités sportives de nature en réalité virtuelle 360°	4
Sport et handicap	4
■ Calèches	4
■ Joëlettes et fauteuils tout terrain	4
■ Fauteuils handisports.....	5
■ Mise à disposition de matériels de sport partagé	5
■ « Les défis d'Armand »	6
■ Meylan Grenoble Handibasket.....	6
■ Accompagnement et encadrement des élèves en situation de handicap	6
Sport de nature	7
■ Cartes de course d'orientation	7
■ Exposition escalade « Le rappel des falaises ».....	7
Sport et environnement	7
■ Connaissance et respect des milieux naturels	7
■ Education à l'environnement sur le thème du dérangement hivernal de la faune sauvage	7
■ Pollution de l'eau	8
Associations sportives iséroises	8
■ Partenariat avec des clubs sportifs de haut niveau	8
■ Partenariat avec des associations sportives locales	8
Sportifs de haut-niveau isérois	9
■ Interventions de sportifs de haut niveau.....	9
Olympisme.....	9
■ Ressources pédagogiques	9
■ Expositions	9
■ Interface numérique interactive sur les Jeux olympiques de Grenoble en 1968	10
■ Film « Génération Jeux, Grenoble 1968-2018 »	10
Ciné montagne	10
ANENA	10

Dans le cadre de sa politique sportive, le service jeunesse et sport du Département met en œuvre une action destinée à :

- Sensibiliser les collégiens aux bienfaits d'une activité physique régulière sur la santé ;
- Promouvoir les activités sportives de nature sur son territoire.

Plusieurs types d'interventions et différents outils peuvent être proposés selon les objectifs de votre projet :

■ Atelier "montres connectées et fonctionnement du corps à l'effort"

Des animateurs « sport santé » du Département proposent des séances sportives et ludiques avec des montres connectées sur le lien santé/activité physique : « *Comment réagit le corps à l'effort ?* ».

La présence du professeur de biologie et/ou de celui de mathématiques est vivement recommandée afin de faire le lien avec le programme pédagogique (relier la pratique aux aspects théoriques).

Format et déroulement de l'animation en 3 temps :

- 1/ En classe : explication de l'atelier et préparation du matériel
- 2/ En salle de sport : par groupe de 2 - prise de la fréquence cardiaque avant / pendant / après l'effort sportif (ultimate – discussion autour des valeurs du sports, apports théoriques sur le fonctionnement du corps humain et les modifications physiques observées, etc.)
- 3/ En classe : traçage et analyse de la courbe de fréquence cardiaque (avec le professeur de biologie)

Matériel nécessaire :

- salle de classe avec tables
- tableau blanc avec feutre
- terrain sportif
- si possible maillots et sifflet

■ Atelier sur le thème du sommeil

L'objectif de cet atelier est d'aider à identifier les freins et leviers au sommeil. Le support peut être transmis par mail pour une mise en place sans intervenant.

Format : cet atelier est présenté sous forme de photolangage.

Matériel nécessaire :

- salle de classe avec tables
- chaises modulables
- tableau blanc avec feutre.

Effectif : demi classe

Durée de l'intervention : 30 à 45''

■ Découverte d'activités sportives de nature en réalité virtuelle 360°

Contact : Sarah Cabannes – 06 75 27 49 14 - sarah.cabannes@isere.fr

En parallèle de certains ateliers/interventions proposés dans le livret Isère Collégiens, il est possible de faire découvrir des sports de pleine nature au travers de vidéos en réalité virtuelle 360°.

Le visionnage d'une ou plusieurs vidéos permet une découverte immersive d'activités sportives (*VTT, spéléologie, via ferrata, trail, parapente, kayak, hockey sur glace, skicross...*) pour mieux appréhender le milieu de pratique et échanger sur la pratique sportive des élèves.

En complément, présentation et prise en main de l'application Isère Outdoor et des animations de nature gratuites qu'il est possible de pratiquer en Isère.



Format : explications du fonctionnement masques, échanges avec les élèves

Matériel nécessaire :

- salle ou gymnase
- tableau blanc avec feutres
- prise électrique

Effectif : demi classe

Durée de l'intervention : 30 à 45''

Sport et handicap

En lien avec ses partenaires, le Département propose une multitude de ressources destinées à :

- prendre en compte et impliquer les élèves porteurs de handicap dans le cadre des cours d'EPS, de séances sportives ou d'événements du collège ;
- informer les collégiens sur le sport adapté et le handisport, leur permettre de découvrir des activités physiques adaptées ;
- interpellier les élèves sur le handicap et le vivre ensemble, dans le sport comme en société.

■ Calèches

Contact : Isère Cheval Vert – Marie-Noëlle Ode - 06 43 83 59 08 – marienoelle.icv@gmail.com

Pour permettre aux élèves en situation de handicap de participer, avec l'ensemble du groupe, aux projets proposés en extérieur (visite d'un Espace naturel sensible, parcours urbains pour l'observation du patrimoine, etc.), le Département met à disposition des collèges des calèches accessibles aux personnes à mobilité réduite. Chaque calèche peut accueillir jusqu'à 10 élèves et plusieurs calèches peuvent être mises à disposition selon les besoins du projet.

■ Joëlettes et fauteuils tout terrain

Contact : camille.casaert@isere.fr

Des joëlettes et des fauteuils tout terrain sont proposés aux collèges qui souhaitent mener une action « sport de nature » avec des élèves en situation de handicap.

Le programme détaillé du projet doit être présenté bien en amont par le collège (itinéraire) pour permettre au Département d'identifier, en lien avec ses partenaires, les matériels et le nombre d'accompagnants nécessaires.

Extérieurs au collège, les accompagnants sont des agents du Département formés par la Fédération française handisport à la manipulation des matériels et au pilotage de joëlettes.



■ Fauteuils handisports

Contact : Ludovic Brison – ludovic.brison@ac-grenoble.fr

Caractéristiques : 6 fauteuils d'handisport

- 4 de petites tailles (à partir de 1m40 et 45 kgs)
- 2 plus grands (à partir de 1m65 et 55 kgs)

Modalités :

- *Prêt* : le matériel doit être réservé auprès de M.Brison + signature de la convention de prêt de matériel.
- *Récupération* : Lycée du Grésivaudan, 1 Avenu du Taillefer 38240 Meylan

■ Mise à disposition de matériels de sport partagé

Référent départemental : camille.casert@isere.fr

Afin de permettre aux professeurs de proposer des cycles d'EPS, des séances sportives ou des événements qui impliquent collectivement l'ensemble des élèves, qu'ils soient valides ou en situation de handicap, le Département met à disposition des collèges du matériel de sport partagé : handisport et de sport adapté.

L'ensemble de ce matériel est stocké pour moitié à Bourgoin-Jallieu pour les projets des collèges du Nord Isère et à Eybens pour les établissements du sud du département.

Matériels disponibles sur chacun des deux sites (soit le double à l'échelle de l'Isère) :

- 6 kits de Boccia + 12 gouttières
- 10 sarbacanes + 120 fléchettes + 30 embouts plastiques
- 12 cibles de sarbacane en mousse + 12 cibles papier grande taille + 10 cibles en papier taille fédérale
- 6 ballons Cécifoot-Torball sonores
- 8 paires de lunettes déformantes
- 5 casques coupe son
- 2 panneaux de basket mobiles

Les matériels sont à récupérer et à restituer sur site :

- Bourgoin-Jallieu : Lycée des métiers Jean-Claude Aubry, 3 Chemin de Rosière
- Eybens : Maison départementale des sports, 7 rue de l'Industrie

Demande de réservation à effectuer via Isère Connect :

- Création d'un compte obligatoire : [Création d'un compte](#)
- Demande de réservation : [Réservation matériel de découverte d'activités handisport et sport adapté](#)

Un mail d'acceptation ou de refus sera envoyé pour convenir des modalités de retrait des matériels.

■ « Les défis d'Armand »

Référent départemental : Sarah Cabannes - 06 75 27 49 14 – sarah.cabannes@isere.fr

Intervention d'Armand Thoinet, créateur de l'association « Les défis d'Armand » sur le handicap, le dépassement de soi et l'acceptation de la différence.



Armand propose aux élèves de visionner une vidéo qui présente l'un de ses défis sportifs et échange avec eux, au travers de son expérience.

Site internet : www.lesdefisdarmand.com

Format : projection de films et/ ou vidéos, puis échanges et questions/réponses avec Armand.

Matériel nécessaire :

- salle avec vidéo projecteur (si possible micro)
- prise électrique

Informations importante/nb de jeunes : pas d'enchaînement d'intervention classe par classe. En amphithéâtre ou dans une grande salle.

Durée de l'intervention : environ 1h

■ Meylan Grenoble Handibasket

Référent départemental : stephanie.resta@isere.fr

L'association Meylan Grenoble Handibasket propose d'intervenir au sein des collèges dans le cadre d'une action « Sensibilisation au handicap » :

- Rencontre avec des sportifs en situation de handicap moteur ;
- Animation d'une séance de découverte du handibasket (fauteuils fournis).

■ Accompagnement et encadrement des élèves en situation de handicap

Contact : Comité HandiSport Isère – Elodie VINCENS / 06.32.50.92.87- cd38@handisport.org

Le plan de développement 2021/2024 adopté par le Comité Départemental Handisport de l'Isère (CDHI) accorde une priorité toute particulière à la jeunesse pour qu'un jeune en situation de handicap moteur et/ou sensoriel puisse, à tout moment de sa vie (scolaire, périscolaire, de loisirs) accéder à une pratique d'activité physique et sportive. www.isere-handisport.org.



Le Département collabore avec le Comité Départemental Handisport de l'Isère (CDHI) pour :

- **Le conseil et soutien** qui permettrait aux organisateurs en questionnement de pouvoir échanger avec un professionnel en activités physiques adaptés, voire de bénéficier d'un diagnostic, le cas échéant in situ ;
- **Le prêt de matériels adaptés** qui ne nécessitent pas de qualification particulière et pouvant permettre l'accessibilité à des visites d'espaces naturels sensibles ;
- **L'accompagnement/encadrement** pour permettre à un élève en situation de handicap moteur et/ou sensoriel de participer en inclusion aux activités physiques et sportives, notamment de plein air, avec ses camarades de classe. Ce volet est susceptible de comporter le prêt d'un équipement adapté mis en œuvre par un personnel agréé désigné nominativement (voile, ski, randonnée, cyclisme, kayak...)

Les activités pour lesquelles le CDHI est susceptible d'intervenir sont identifiées dans le guide **Isère Collégiens** « Accompagnements » sur les activités éligibles. Les encadrants de l'organisme sont agréés pour leur intervention auprès des élèves porteurs de handicap moteur et/ou sensoriel, par la directrice académique des services de l'éducation nationale (DASEN) de l'Isère.

Sport de nature

■ Cartes de course d'orientation

Référent départemental : Zélia Liennard - 04 57 38 78 27 - zelia.liennard@isere.fr

Dans le cadre du partenariat avec le Comité départemental de course d'orientation de l'Isère, les collègues peuvent bénéficier gratuitement de cartes de course d'orientation

La liste des cartes et les modalités de mise à disposition se trouvent dans la rubrique PPO/Cartographie du site du CDCO38 : <https://cdco38.fr/cartographies-de-course-orientation/>



Par ailleurs, le Département accompagne les collèges et les communes pour répondre aux besoins liés à la pratique de la course d'orientation dans le cadre de l'Éducation physique et sportive :

- Création de cartes de course d'orientation en l'absence de carte à proximité de votre collège ou si les cartes existantes sont obsolètes ;
- Création de parcours permanents de course d'orientation.

■ Exposition escalade « Le rappel des falaises »

Référent départemental : Sarah Cabannes – 06 75 27 49 14 - sarah.cabannes@isere.fr

Une exposition sur les falaises et l'activité escalade aborde 4 thèmes propres à la discipline : la sécurité, la faune, la flore et le partage de l'espace. Autour d'un jeu type « escape game », les élèves pourront tester leurs connaissances sur le milieu des falaises, la reconnaissance des nœuds, la sécurité en paroi, les espèces sensibles.

L'installation du stand et son animation sont prises en charge par le Département.

Sport et environnement

Référent départemental : Sarah Cabannes – 06 75 27 49 14 - sarah.cabannes@isere.fr

■ Connaissance et respect des milieux naturels

Le Département propose une animation ludique sur la connaissance des milieux naturels et le comportement à adopter lors des sorties sportives ou nature. Les thèmes abordés sont :

- comment reconnaître et respecter la faune et la flore « sauvage », été comme hiver ;
- comment se comporter vis-à-vis des autres activités et métiers de la nature (pastoralisme, chasse, forestiers, agriculture...);
- comment profiter de la nature sans laisser de trace !

■ Education à l'environnement sur le thème du dérangement hivernal de la faune sauvage

Les loisirs sportifs de pleine nature sont en constante augmentation. Si les pratiques sportives ne détruisent pas directement les milieux naturels, la fréquentation accrue en revanche peut avoir des effets catastrophiques sur les espèces qui les composent.

Une connaissance des espèces sensibles et des bonnes pratiques à adopter dans les milieux naturels permet de limiter le dérangement de la faune sauvage. Dans le cadre de l'action « Mon collègue à la neige », le département de l'Isère propose en amont des sorties une animation en classe sur la fragilité de la faune sauvage en hiver.



Cette intervention se veut ludique et interactive sous forme de quizz entrecoupé de courtes vidéos. Un petit document sur les espèces sauvages sera remis à la classe à la fin de l'intervention.

■ Pollution de l'eau

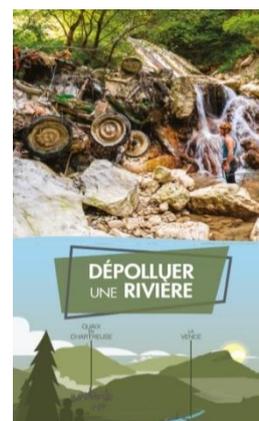
Référent départemental : Sarah Cabannes – 06 75 27 49 14 - sarah.cabannes@isere.fr

Les expositions « Dépolluer une rivière » et « La dégradation des fonds subaquatiques, rivières, lacs et mers » sont proposées aux collèges qui mènent un projet sur la thématique de l'eau ou du développement durable :

L'exposition « Dépolluer une rivière » présente le projet de dépollution de la rivière de la Vence, sur la commune de Quaix-en-Chartreuse.

L'exposition « La dégradation des fonds subaquatiques, rivières, lacs et mers » sensibilise les élèves sur la dégradation des fonds subaquatiques, des rivières, des lacs et des mers, provoquée par les macrodéchets.

Afin de sensibiliser les élèves sur l'impact des déchets sur la biodiversité, le comité départemental de la Fédération française d'études et de sports sous-marins propose d'animer ces expositions autour du thème « L'eau source de vie : comment la préserver ? ».



Associations sportives iséroises

■ Partenariat avec des clubs sportifs de haut niveau

Référent départemental : Alexandra Bernard - 04 57 38 77 10 – alexandra.bernard@isere.fr

Dans le cadre de son Plan Jeunesse, le Département met en place des partenariats avec des structures sportives de haut niveau afin de rapprocher les jeunes du monde professionnel, de favoriser leur insertion et d'encourager l'expression de leurs talents.

2 clubs sportifs isérois proposent des actions en direction des collégiens :

- le Football Club Grenoble Rugby (SASP)
- les Brûleurs de Loups (SASP)

Ces actions ont vocation à véhiculer auprès des collégiens des valeurs humaines, de solidarité et de respect :

- Organisation de séances sportives : initiation au rugby et au hockey sur glace ;
- Organisation de rencontres avec le club : découverte du fonctionnement d'un club sportif de haut-niveau, échanges avec des joueurs ;
- Accueil lors du stage de troisième.

■ Partenariat avec des associations sportives locales

Des partenariats peuvent être mis en place avec des clubs sportifs soutenus par le Département dans le cadre du Contrat d'objectifs sport Isère (COSI) ou avec toute autre association sportive de votre territoire.

Par exemple, l'association Meylan Grenoble Handibasket propose d'intervenir au sein des collèges dans le cadre d'une action « Sensibilisation au handicap » :

- Rencontre avec des sportifs en situation de handicap moteur ;
- Animation d'une séance de découverte du handibasket avec les élèves (fauteuils fournis).

Sportifs de haut-niveau isérois

Référents départementaux : Alexandra Bernard - 04 57 38 77 10 – alexandra.bernard@isere.fr

Le Département met les collèges en relation avec :

- des sportifs de haut-niveau isérois
- ses ambassadeurs du sport en Isère
- des médaillés olympiques et paralympiques
- des juges et des arbitres

■ Interventions de sportifs de haut niveau

Deux athlètes olympiques « Ambassadeurs sportifs » sont engagés aux côtés du Département pour véhiculer les valeurs du sport :

- Mélina Robert-Michon : Vice-championne olympique de lancer de disque aux Jeux de Rio en 2016, médaillée de bronze aux championnats du Monde en 2017 ;
- David Smetanine : 2 fois Vice-champion du Monde à Durban en 2006 sur 100 mètres et 200 mètres nage libre, médaillé d'or du 100 mètres nage libre aux Jeux paralympiques de Pékin en 2008.

Les ambassadeurs sportifs interviennent dans les collèges pour échanger sur leur expérience sportive, olympique et personnelle, et autour des thèmes de respect, de citoyenneté, de dépassement de soi ou encore du bénéfice du sport au quotidien.

Olympisme

■ Ressources pédagogiques

- **Le Vademecum Génération 2024** publié par le Ministère de l'éducation nationale valorise l'ensemble des ressources actuelles (dont celles du CNOSF) avec les programmes contemporains pour alimenter les outils à disposition des établissements :
<https://eduscol.education.fr/929/generation-2024>
- Le site du CNOSF détaille les ressources pédagogiques disponibles pour mener un projet interdisciplinaire sur le thème de l'olympisme :
<https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/6552-ressources-pdagogiques-pour-la-classe.html>

■ Expositions

Contact : Fabrice Ferrand - 06 21 35 75 28 - fabriceferrand@franceolympique.com

- Expositions du Comité départemental olympique et sportif de l'Isère (CDOSI)

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Les Jeux Olympiques d'été de 1896 à 2016,• Les Jeux Olympiques d'hiver de 1924 à 2018,• Le relais de la flamme,• Le Fair Play,• Femmes et sport,• Sport et handicap, | <ul style="list-style-type: none">• Sport et Diversité,• Sport et Discrimination,• Génération 2024 :<ul style="list-style-type: none">> Discrimination> Handicap> Olympisme et ses valeurs |
|---|---|

- **Exposition « Pour que souffle l'esprit olympique » du COLJOG** (Comité d'organisation des JO de Grenoble en 1968) :

Visible via le lien : <https://public.joomeo.com/users/coljog/albums/>

- **Ressources issues des expositions du Musée Dauphinois**

Contact : Patricia Kyriakidès : 04 57 58 89 03 - patricia.kyriakides@isere.fr

■ Interface numérique interactive sur les Jeux olympiques de Grenoble en 1968

Outil élaboré par le COLJOG, l'UGA et le Musée dauphinois à l'occasion du 50^e anniversaire des jeux olympiques de Grenoble.

Accessible sur le site de l'UGA : <http://jo1968.clic-et-clap.fr/>

■ Film « Génération Jeux, Grenoble 1968-2018 »

Contacts au Musée dauphinois de Grenoble :

Jean-Max Denis - Responsable collections audiovisuelles : 04 57 58 89 16 - jean-max.denis@isere.fr

Patricia Kyriakidès - Chargée du public scolaire : 04 57 58 89 03 - patricia.kyriakides@isere.fr

Le Musée dauphinois met à disposition des collèges, sous forme de DVD ou au format numérique, le film « Génération Jeux, Grenoble 1968-2018 ». Ce film a été coproduit par le COLJOG et réalisé par Michel Szempruch (Le Fil Rouge) autour de documents d'archives et de témoignages des acteurs des JO de 1968, sportifs, bénévoles et journalistes.

Ciné montagne

Contact : 06 84 44 84 15 - fodacim@gmail.com

- **Catalogue de films Ciné-montagne au collège** : le FODACIM vous mettra à disposition un lien pour télécharger le film avant la projection. Il est tout à fait possible de vous envoyer un lien de visionnage en amont pour que vous puissiez préparer votre séance.

ANENA

Référent départemental : stephanie.resta@isere.fr

■ Intervention de l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (ANENA) :

En parallèle de la demande de ressource via la plateforme PI2C, merci d'adresser un mail à l'adresse iserecollegiens@isere.fr avec :

1. La description du projet dans lequel s'inscrit cette demande de ressource, est-il en lien avec l'une des 8 actions Isère Collégiens présentées cette année ? (oui / non) /
2. Le nombre d'interventions souhaitées (nb heures / nb de jours) /
3. Le nombre d'élèves concernés par cette/ces intervention(s) /
4. Autre ?

Dans le cas d'un nombre important de demandes, les projets seront sélectionnés par Département sur la base de la pertinence du projet pédagogique et du nombre d'élèves concernés.